

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Postes	35 fr.
Un an	18
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

13 Juin 1876.

### Chronique générale.

#### QU'A FAIT LA NOUVELLE CHAMBRE ?

Dans le cours de la discussion de samedi, à la Chambre des députés, il s'est produit un incident très piquant.  
Un député républicain, qui probablement n'aspire qu'à une renommée d'habileté, M. Talandier, s'est mis à faire le procès à la majorité républicaine en termes aussi naïfs que vrais.  
Les interruptions inspirées par un vif sentiment soutenaient et encourageaient M. Talandier, et celui-ci, qui croyait obtenir un succès, se complaisait de plus en plus dans sa plainte.  
« Qu'avons-nous fait depuis que nous sommes réunis ici ? » disait le député, et de la droite on lui répondait : « Rien ! rien ! » Ou bien encore on répondait : « Si ! si ! des annulations ! des invalidations ! »  
Un autre disait : « Nous n'avons fait que toucher l'indemnité, » un autre encore : « Nous avons coûté quatre millions à la France et nous n'avons rien fait ! » M. Talandier croyait entendre autour de la Chambre « un murmure de mécontentement. » « C'est très-vrai, » lui répondait-on à droite.  
Le député déplorait que la Chambre n'eût donné ni réformes, ni libertés, et ne trouvait « rien de plus dangereux, de plus démoralisant que de tromper les espérances populaires. » Et la droite applaudissait. On disait à l'orateur qu'il était « absolument dans le vrai, » et le comique de l'incident devenait de la politique expressive.  
Il a fallu que M. Dufaure s'en mêlât. Il a eu beau louer la majorité de ce qu'il a appelé sa façon « consciencieuse et ferme » de

vérifier les pouvoirs ; il a inutilement plaidé pour le bon emploi du temps et pour ces bons républicains accusés d'impuissance par un des leurs ; il n'a pas pu exprimer son sentiment en faveur de la magistrature sans soulever les bruyantes interruptions de l'extrême gauche, et lorsque M. le président du conseil a dit que l'avenir de la République en dépendait, il a excité des clameurs. M. Dufaure a beaucoup parlé du respect des lois, du danger de toucher à des lois « qui ont été, à peine faites ; » il a développé cette idée avec une étonnante insistance au lendemain d'un vote provoqué par le gouvernement, et qui fait brèche à une loi non encore éprouvée. Ici l'autorité manquait à sa parole, et l'à-propos ne lui profitait pas.

Cette séance a été curieuse ; les vérités, les rapprochements, les commentaires y débordaient, et la République faisait mauvaise contenance. Quand une situation est radicalement fautive, il suffit d'un rien pour tout dévoiler et tout faire craquer.

Dimanche a eu lieu l'élection sénatoriale de Belfort. M. Viellard-Migeon, conservateur, a été élu par 82 voix. M. Kœchlin-Schwartz, républicain, n'en a obtenu que 29.

Hier, on annonçait que la candidature de M. Buffet était écartée ; aujourd'hui, il paraît certain, au contraire, que les membres de la droite ont définitivement adopté cette candidature. Nous ne dissimulerons pas que le nom de M. Chesnelong, surtout à la veille des débats sur la liberté de l'enseignement, nous paraissait devoir l'emporter sur d'autres ; mais le choix étant arrêté, il ne s'agit plus désormais que de le faire prévaloir, et pour cela il importe de montrer une ferme discipline.

Par le caractère que donnent ses patrons à la candidature de M. Renouard, et par les clameurs qu'élève contre M. Buffet toute la presse radicale, il est clair que la candida-

ture de l'ancien président du conseil signifie la défense des intérêts religieux par la résistance aux envahissements révolutionnaires. A ce titre, elle doit rallier tous les suffrages des sénateurs de la droite, et nous espérons qu'en effet ils voteront pour M. Buffet, contre M. Renouard, à l'unanimité.

On a distribué à la Chambre des députés un amendement de M. Louis Legrand au projet de loi sur l'organisation municipale ; il est ainsi conçu :

« Ajouter à l'article 64 un paragraphe comme suit :  
« A partir de l'arrêté de convocation des électeurs, des réunions publiques ayant pour objet les réunions municipales pourront être tenues, conformément aux dispositions de la loi des 6-10 juin 1868 sur les réunions publiques électorales. »

La gauche républicaine se montre disposée à transiger sur le projet municipal. Elle accorderait volontiers au gouvernement la nomination des maires aux chefs-lieux des départements et aux chefs-lieux d'arrondissement, mais elle entend que les maires des chefs-lieux de canton soient nommés par les conseils municipaux. Elle ne fera aucune concession sur ce point.

Le groupe de l'appel au peuple s'est occupé, dans la réunion qu'il a tenue samedi au Grand-Hôtel, du projet de loi de M. Sansas concernant l'abrogation de la législation sur les débits de boissons.

Quelques membres, M. Janvier de la Motte fils entre autres, ont appuyé l'abrogation. La réunion a conservé sa décision à ce sujet, ainsi que sur le contre-projet à la loi municipale en ce qui regarde la nomination des maires.

Voici où en est l'affaire de la pension de M<sup>me</sup> veuve Ricard :

« La commission spéciale qui a été chargée de s'occuper du projet de loi relatif à la concession d'une pension de 6,000 fr. à M<sup>me</sup> veuve Ricard était convoquée aujourd'hui. Elle a entendu MM. Léon Say, ministre des finances, et de Marcère, ministre de l'intérieur, qui ont défendu le projet du gouvernement.

Après une courte délibération, la commission a adopté ce projet, tout en reconnaissant qu'il devait être légèrement modifié dans son titre, afin de ne point créer de précédent. Ainsi, au lieu de proposer d'accorder la pension à titre « de récompense nationale, » on demanderait à la Chambre d'allouer la pension « pour services exceptionnels. »  
M. Robert de Massy a été élu rapporteur.

C'est quelque chose que la suppression de « la récompense nationale » demandée par MM. Dufaure et de Marcère ; mais cette indispensable correction de la forme ne doit pas faire accepter le fond. S'il y a une situation pénible à soulager, qu'on le fasse, mais le droit à une pension n'existant pas, une pension ne peut être donnée. Nous reconnaissons, d'ailleurs, que M. Ricard a rendu à la révolution un service exceptionnel, en portant la main sur le tribunal de La Rochelle ; seulement, nous ne pouvons admettre que, même en temps de République, un tel service puisse mériter une inscription de six mille francs de rente au budget.

Un député vient de déposer une proposition tendant à imposer, à raison de 15 fr. l'an, les pianos, orgues et orgues-harmoniums.

Nous sommes étonné, dit l'Union de l'Ouest, de ne trouver dans les journaux de Paris, et notamment dans les journaux religieux, aucune mention du fait considérable

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## DAVID LE TRAPPEUR.

(Suite.)

Cependant la bande commandée par Pierre était arrivée aux affluents, et se préparait à commencer les opérations de trappage.  
Les éclaireurs venaient de découvrir des muscs, que l'on ne rencontre habituellement que sur les limites des territoires à castors ; tout annonçait donc une heureuse campagne, lorsqu'un des hommes de l'avant-garde arriva au galop en criant :  
— Des pieux ! des pieux !  
Pierre courut au lieu qu'il indiquait, et aperçut en effet les branches d'arbres enfoncées dans la vase et provenant que des trappeurs avaient déjà suivi ce chemin.  
Tout vint bientôt confirmer cette première découverte : à mesure qu'ils avançaient, les huttes de castors étaient vides, les buffles avaient été refoulés et l'on apercevait encore la trace de campements récents.

Pierre vit que s'il continuait à suivre la même direction, il s'exposait à perdre sa campagne de trappage.

Changeant donc brusquement de projet, il se dirigea vers la rivière du Serpent.

Malheureusement la route qu'il fallait suivre était longue et fatigante. A mesure que la troupe avançait, le terrain devenait plus montueux, l'herbe plus rare, et les chevaux finirent par n'avoir d'autre nourriture que l'écorce du saule et la sauge amère ; leur faiblesse devint telle qu'ils ne pouvaient plus porter leurs cavaliers.

Pour comble de malheur, les vivres étaient épuisés et l'eau manquait.

On tua un mulet, puis un second, espérant atteindre un pays moins désolé ; mais la montagne devenait de plus en plus stérile.

Enfin la troupe s'arrêta mourante sur un plateau dont la vue n'apercevait jusqu'à l'horizon qu'une chaîne de collines superposées, et les trappeurs, épuisés par la faim, la soif et la fatigue, s'étendirent sur le sol pierreux dans un muet désespoir. Pierre lui-même avait perdu courage.

Soko seul était debout, les yeux fixés vers l'horizon, semblant étudier tous les entrelacements de la montagne. Il s'approcha du vieux trappeur.

— Mon frère ne voit-il pas là-bas une vapeur bleue qui s'élève entre deux pics ? demanda-t-il.

— Eh bien ? répondit Pierre.

— Eh bien ! reprit le Kausas, là où il s'élève une vapeur il y a des cours d'eau, et où il y a des cours d'eau on ne manque ni de pâturage ni de buffles.

Le trappeur secoua la tête d'un air d'incrédulité.

— Que mon frère blanc me donne le cheval le moins fatigué avec une carabine, et la nuit n'arrivera point sans que j'apporte de bonnes nouvelles.

Pierre lui accorda ce qu'il demandait et il disparut dans les gorges de la montagne.

Mais quelques heures à peine s'étaient écoulées qu'il reparut portant un daim en travers sur le cou de sa monture, et une outre pleine d'eau suspendue à la croupe.

A cette vue les trappeurs poussèrent un cri de joie. On alluma un feu d'absinthes desséchées, le daim fut rôti et dévoré en un instant.

Soko raconta ensuite comment il avait trouvé, sur la gauche, une vallée si étroite qu'on l'eût pris pour l'ancien lit d'un torrent, mais tapissée de loin en loin par une herbe rare et fine. Il ne doutait pas qu'en suivant cette espèce de fente creusée dans la montagne on n'arrivât plus facilement et plus rapidement à la plaine.

Pierre fut du même avis, et, dès qu'ils furent rassasiés, les trappeurs prirent le chemin de la vallée découverte par le Kausas.

Ils y campèrent le soir même, et continuèrent à la descendre le lendemain. Soko, à qui l'on avait

de nouveau confié le meilleur cheval et le meilleur fusil, reparut le soir avec deux moutons laineux qui fournirent au souper du camp.

Il continua de même les jours suivants, suffisant seul à pourvoir la caravane sans retarder sa marche. Enfin le dixième jour ils aperçurent la plaine.

La nuit était venue ; mais les trappeurs avaient tant de hâte de gagner la rivière qu'ils commencèrent à traverser le vaste plateau qui les en séparait sans attendre le retour du soleil.

Ils marchaient dans l'obscurité, les brides abandonnées, et causant avec la gaieté insoucieuse d'aventuriers qui viennent d'échapper à de grands dangers, lorsqu'un cri terrible les arrêta court.

Ils se détournèrent, et aperçurent Soko qui galopait vers eux de toute la vitesse de son cheval.

— Au diable le Kausas ! dit Pierre en reprenant le trot.

— Arrêtez ! arrêtez ! cria de nouveau le sauvage. David retint son cheval et se détourna.

— Arrière si vous tenez à la vie ! reprit Soko qui venait de les rejoindre ; vous êtes au bord des abîmes de la plaine de Lave !

— Se peut-il ? s'écria Pierre.

— Regardez.

Il éleva une torche d'écorce d'absinthe qu'il tenait à la main, et les trappeurs reculèrent avec un cri. A quelques pas d'eux s'ouvrait un gouffre sans

qui a marqué la dernière réunion de l'Académie des sciences.

Au moment où M. Dumas, secrétaire perpétuel, prenait séance, M. Leverrier s'est levé et a demandé à l'Académie de vouloir bien déclarer qu'elle s'associait aux paroles éloquentes prononcées par l'illustre secrétaire perpétuel dans son discours de réception à l'Académie française. « Pour moi, a dit M. Leverrier, j'ai travaillé durant trente-six ans aux plus rudes travaux de l'astronomie, et j'y aurais succombé, si je n'avais été soutenu par la pensée du Dieu créateur. »

L'inscription de ces paroles au procès-verbal a été votée par l'Académie des sciences.

La Gazette du Midi publie très-opportunément cette pensée, de Berryer :

« La liberté d'enseignement est le droit le plus sacré des familles. Rien ne peut se concevoir, au sein du foyer domestique, de plus insupportable que ce monopole d'éducation qui ramène dans la famille un fils, désormais étranger à ses pensées, à ses sentiments, à ses opinions. »

BERRYER.

Nos voisins redoublent de défiance en Alsace-Lorraine où la police secrète est arrivée au comble de la perfection.

Lorsqu'un Français est signalé à la frontière, celui qui délivre les billets donne un coup de poinçon presque imperceptible au ticket du voyageur. Les employés et les surveillants du train savent qu'il ne faut pas le perdre de vue, et en arrivant à destination il est signalé aux agents qui le filent en se substituant les uns aux autres dans chaque quartier où le voyageur peut se rendre. Il n'est pas perdu de vue un seul instant jusqu'au moment où il remonte en chemin de fer pour repasser la frontière.

On parle beaucoup en Angleterre du mariage de l'impératrice Eugénie avec lord Dullan. Lord Dullan, un des plus grands seigneurs de l'Angleterre, constituerait à l'impératrice, le jour du mariage, une propriété de cinq millions; nous ne donnons cette nouvelle que sous toutes réserves.

Nous lisons dans une correspondance de l'Union, datée de Londres :

« Permettez-moi de vous mettre en garde contre toutes les « dépêches de Londres » que publient certains journaux parisiens qui voudraient se faire passer pour être favorisés de communications spéciales. Il n'y a pas de pays où les secrets de la diplomatie soient plus strictement gardés qu'en Angleterre. Quand arrive une nouvelle qui peut être publiée, le chef du cabinet de lord Derby en fait part à tous les journaux indistinctement. Les « dépêches » en question n'ont donc aucune origine officielle et doivent être considérées comme de pures con-

jectures hasardées par ceux qui les expédient.

« Pour moi qui ne me pique pas de fouiller dans les arcanes des chancelleries, je vais tâcher de vous donner une idée aussi exacte que possible de l'état de l'opinion publique en Angleterre sur cette question d'Orient qui préoccupe en ce moment au plus haut degré la presse et les cercles politiques. La nouvelle de la mort plus ou moins volontaire d'Abd-ul-Aziz a été accueillie ici avec indifférence : on s'y attendait, et le luxe de constations médicales n'a fait que rendre plus douteuse, s'il était possible, l'authenticité du suicide. »

Cette mort, du reste, n'a point changé la situation et n'a rien ajouté au triomphe de la politique britannique qui était complet sans elle. Cela soit dit en passant pour répondre à certaines insinuations qui tendraient à jeter sur nos hommes d'Etat l'odieuse d'un crime inutile.

« Les Anglais sont fiers du rôle que leur pays a joué dans les derniers événements, et, jusqu'à un certain point, ils ont raison. »

GEORGE SAND.

George Sand, qui vient de mourir à l'âge de 72 ans, et dont le vrai nom était Aman-tine-Lucile-Aurore Dupin, descendait en ligne paternelle de Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste II, roi de Pologne, et d'Aurore de Koenigsmark. Sa grand'mère, fille naturelle de Maurice de Saxe et veuve du comte de Horn, avait épousé M. Dupin de Francueil, receveur général. Son père était mort en 1808 d'une chute de cheval.

Elle passa une partie de son enfance au château de Nohant, près La Châtre, avec sa grand'mère, M<sup>me</sup> Dupin, et sa mère; elle passa ensuite trois années à Paris, dans le couvent des Augustines anglaises de la rue des Fossés-Saint-Victor; elle retourna en 1820 à Nohant, où elle perdit sa grand-mère; en 1822, elle épousa M. Dudevant, fils d'un ancien officier baron de l'empire, dont elle eut deux enfants, Maurice et Solange; en 1834, elle se sépara amiablement de son mari et alla vivre à Paris seule avec sa fille.

Elle débuta dans le roman de *Rose et Blanche*, écrit en collaboration avec Jules Sandeau; en 1832, elle publia *Indiana* sous son nom littéraire de George Sand; vinrent ensuite et presque aussitôt *Valentine* et *Lélia*; en 1833, elle visita l'Italie avec Alfred de Musset; elle en rapporta l'inspiration de plusieurs romans.

En 1836, un jugement prononça la séparation entre George Sand et M. Dudevant, en attribuant à la mère l'éducation de ses enfants; en 1838, elle fit le voyage de Majorque avec Chopin; elle écrivit durant cette période un grand nombre de romans qui parurent dans la *Revue des Deux-Mondes*; mais le refus du roman d'*Horace*, qu'elle destinait également à ce recueil, la brouilla avec M. Buloz.

Nous n'énumérerons pas la série des romans publiés depuis par George Sand.

George Sand se jeta dans le mouvement politique déterminé par la révolution de 1848; elle écrivit alors l'*Introduction aux bulletins de la République* et deux *Lettres au peuple*; elle fonda une feuille hebdomadaire : la *Causse du peuple*; elle traduisit *Republique et Royauté en Italie*, par Mazzini.

Son premier succès au théâtre date de 1849, année où elle fit jouer *François le Champi* à l'Odéon; son dernier succès fut le *Marquis de Villemer*, également à l'Odéon. Tout récemment, le *Mariage de Victorine*, très-peu joué il y a une vingtaine d'années, a obtenu au Théâtre-Français un regain d'applaudissements unanimes.

En 1854, George Sand avait publié dans la *Presse* ses mémoires sous ce titre : *Histoire de ma vie*.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### INSTALLATION DE M. L'ABBÉ MÉRIT

Curé de Saint-Pierre de Saumur.

Dimanche dernier, 12 juin, M<sup>r</sup> l'Evêque installait à Saint-Pierre de Saumur le nouveau curé de cette paroisse, M. l'abbé Mérit.

Cette cérémonie, toujours si pleine de douces émotions pour une paroisse que la mort d'un pasteur bien-aimé a trop longtemps laissée tristement orpheline, revêtit en ce jour un caractère particulier de solennité religieuse et de joie chrétienne.

La présence de M<sup>r</sup> l'Evêque, dont la grande parole était promise à la fête; le concours empressé des autorités civiles et militaires et de ce que Saumur compte de personnalités considérées; une assistance aussi grande que la pouvait contenir l'enceinte de l'église, jetaient un majestueux cachet sur la joie de la famille paroissiale.

Le bonheur rayonnait en effet sur les fronts fidèles de la paroisse Saint-Pierre. Tous étaient heureux et fiers de leur nouveau pasteur. Cette paroisse, en effet, pendant plus de soixante ans, avait vu ses intérêts et sa vie spirituelle confiés aux mains de pasteurs d'élite, grands par le caractère, le talent et surtout par le cœur, le cœur, sans lequel un homme, si brillant qu'il soit, sera toujours incomplet. Elle gardait, dans le meilleur de ses souvenirs, les noms vénérés de MM. Forest, Bernier et Fourmy. Deux de leurs successeurs qui marchaient sur leurs traces, entrés déjà dans les sillons profonds creusés par leurs illustres devanciers, n'avaient fait, hélas! que paraître à ses yeux.

Et voilà qu'un prêtre lui venait, devancé par une renommée bien acquise d'homme de grand cœur, et d'une rare distinction de talent et d'esprit. L'on savait que le choix de l'autorité diocésaine avait trouvé sa ratification dans le suffrage de tous. Et puis, garantie précieuse encore pour la paroisse, l'on savait aussi combien douloureuse avait été la séparation du pasteur et de cette population si religieuse et si chrétiennement aimable de Saint-Lambert-du-Lattay.

Aussi, avec quelle impatience était attendue la parole qui devait donner à ces cœurs !

Conduit processionnellement du presbytère à l'église, Monseigneur monta en chaire et, dans ce langage admiré du monde et de l'éloge du regretté M. Cesbron, déjà connu des pauvres, et que ses qualités néreuses et conciliantes faisaient de jour en jour aimer davantage.

Sa Grandeur, ensuite, avec ces traits si lui sont propres, confirme les espérances conçues en faisant du nouveau pasteur un portrait gracieux et brillant de fidélité. Dans tout éloge d'un défunt, ou d'un vivant, l'indispensable condition du succès sera toujours la sincérité, l'exactitude, la fidélité.

Hâtons-nous de dire qu'ici la condition requise était merveilleusement remplie. Sa Grandeur présentait à la paroisse le prêtre solide et ferme dans la doctrine, la vérité; comme le pasteur ornant son ministère et son enseignement de tous les dons d'une riche intelligence; comme un père, enfin, conduisant avec son cœur les brebis aimées dans les pâturages de la par le divin berger.

Monsieur l'abbé Mérit, après son installation, nous a fourni, sans la chercher, preuve de l'éloge si précieux tombé des lèvres de son évêque.

Le prêtre, aussitôt, avec un admirable accent d'éloquente sincérité, a protesté de sa soumission entière, empressée, heureuse, à l'autorité que l'évêque tient de Dieu sur le prêtre et le troupeau.

Le pasteur, avec cette éloquence communicative qui le caractérise, s'est emparé de sa nouvelle paroisse, captivée tout de suite par les attraits d'une parole qu'elle approuvera de plus en plus.

Le père, enfin, devant ces âmes devenues désormais, sa famille spirituelle, a ouvert les trésors de son cœur pastoral, quand il a salué ce cher et doux pays de Saint-Lambert auquel appartenait encore la moitié de son cœur. C'est avec une émotion gagnant la semblée tout entière qu'il a dit la place, mais occupée, dans son âme, par cette aimée paroisse, non pas tant à cause du bien produit par lui que du bien fait à elle-même par la foi, les œuvres et les exemples de cette religieuse population.

Qu'il nous soit permis, en finissant, de saisir, à 76 ans de distance, un trait, pour beaucoup d'autres, d'intéressante analogie entre le nouveau curé de Saint-Pierre et le premier de ses prédécesseurs depuis la révolution.

C'était en 1800. La paroisse de Chenazeau réclamait ardemment alors M. l'abbé Mérit, qui croyait pouvoir, dans l'affection de sa famille et de ses compatriotes, se dédommager des amertumes de l'exil. Le digne successeur de M. Emery dans la direction du séminaire d'Angers, M. Meilloc, qui dans son diocèse a laissé, comme son illustre prédécesseur, de si chers et de si profonds souvenirs, était, depuis le départ de M. Mérit,

fond et qui barrait la plaine dans un tiers de son étendue.

— Par le ciel! sans le Peau-Rouge nous étions tous dans le royaume du Grand-Esprit! dit Pierre stupéfait.

— Que mes frères retournent au pied de la montagne, reprit Soko; ils y trouveront une source et la place d'un bon campement.

Il les conduisit, en effet, au bord d'un ruisseau qui se précipitait des rochers et allait se perdre dans l'immense fissure de la plaine de Lave. Le Kausas y avait laissé deux antilopes destinées au souper de la caravane.

Le lendemain il fallut faire un long détour pour éviter les abîmes de la plaine; puis, se dirigeant à l'ouest, la troupe gagna le territoire de chasse baigné par la rivière Malade et par la rivière boisée, où recommença la campagne de trappage.

#### IV.

Les services rendus par Soko lui avaient assuré l'affection de tous les compagnons de David: on lui donna un équipement complet de trappeur libre, avec le plus fort cheval, la meilleure carabine, et on le chargea d'approvisionner le camp.

Il revint un soir plus tard qu'à l'ordinaire, et avertit Pierre de se tenir sur ses gardes. Il avait rencontré une bande de ces chiens sauvages qui vivent habituellement les campements de Peaux-

Rouges, et leur présence semblait annoncer le voisinage de quelque troupe indienne.

Les trappeurs promirent de se tenir sur leurs gardes.

Soko repartit le lendemain de bonne heure; mais, le soir arrivé, il ne reparut point.

Les trappeurs inquiets l'attendirent assez tard; enfin, pressés de sommeil, ils s'endormirent, en se promettant d'envoyer le lendemain des coureurs à la recherche du Kausas.

David, qui était de garde, resta seul éveillé.

Les chevaux avaient été rentrés, d'après les recommandations faites la veille par Soko, et étaient attachés à des piquets; le feu autour duquel on avait soupé ne jetait plus que de vacillantes lueurs, et le jeune Américain, luttant avec peine contre le sommeil, promenait autour de lui des regards confus.

Tout à coup ses yeux s'arrêtèrent sur deux élans qui avaient pénétré dans le camp et brouillaient paisiblement près des chevaux.

L'idée de les tirer se présenta d'abord à Ramsay, puis l'espèce de torpeur dans laquelle il était plongé le retint immobile.

Pendant, en voyant un des élans passer devant lui, il saisit sa carabine; mais au bruit qu'il fit en l'armant, l'animal bondit et disparut avec son compagnon. Il sembla même à David que tous deux, en fuyant, s'étaient redressés debout; mais il pensa

que le sommeil, contre lequel il luttait avec tant de peine, était cause de cette hallucination, et, replaçant son fusil à terre, il laissa aller sa tête sur ses genoux.

Il commençait à perdre conscience de ce qui l'entourait, lorsqu'une clameur horrible retentit tout à coup à ses oreilles.

Il se leva d'un bond; dix coups de feu partirent en même temps et abattirent le bonnet de fourrure dont il était coiffé.

Dès les premiers cris, les chevaux, dont les longues avaient été coupées par les élans mystérieux, s'étaient enfuis effrayés.

Les trappeurs, éveillés en sursaut, arrivèrent au moment où Ramsay, attaqué par plusieurs sauvages, s'efforçait de défendre contre eux sa carabine.

Les Pieds-Noirs s'échappèrent, mais pour se réfugier derrière des sapins d'où ils tiraillèrent longtemps.

Bientôt ceux qui avaient poursuivi les chevaux revinrent au galop et attaquèrent le camp.

Les trappeurs reculèrent alors à leur tour jusqu'à la rivière qu'ils traversèrent à la nage, et se retranchèrent dans l'île la plus voisine; mais pendant cette retraite deux d'entre eux tombèrent mortellement frappés.

Ainsi maîtres du camp, les Pieds-Noirs rallumèrent les feux, et commencèrent à danser autour avec de grands cris de joie.

Ce fut seulement vers le matin qu'ils repartirent emportant tout ce qu'il renfermait.

Nous ne chercherons pas à peindre la douleur et la confusion des trappeurs en se voyant ainsi dépouillés du fruit de leurs peines, sans espoir de pouvoir réparer une pareille perte.

Privés de chevaux, de bagages, de munitions, comment continuer désormais leur campagne? comment rejoindre même le capitaine Sabatier? Entourés d'ennemis et sans moyen de fuite ni de résistance, leur perte était presque certaine.

La nuit s'écoula dans ces sombres réflexions; ce fut seulement vers le lever du soleil que l'attention des trappeurs en fut détournée par le bruit d'un cheval au bord de la rivière.

Bientôt ils aperçurent, à la lueur naissante, un sauvage qui gagnait l'île à la nage; Pierre alla lui envoyer une balle, quand Ramsay l'arrêta; il reconnut Soko.

Le Kausas venait du camp, où il avait trouvé le feu éteint et les cadavres des deux trappeurs; il avait sur-le-champ tout deviné.

(La suite au prochain numéro.)



**Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE**  
(mai 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

**Texte.**  
N° 19. — Van der Meer de Delft. — Les Géographes, esquisse d'une Histoire de la géographie. — Benedetto da Majano. — Goubaux. — Eluis d'ongles. — Le Bain-marie. — Grenades ou projectiles à main de fabrication arabe.

N° 20. — Bonnets et chapeaux. — Les Confrères de charité en Normandie (suite). — Les Quatre Poétiques. — L'Aubépine de la Saint-Barthélemy. — Tournfort à la recherche de l'arche de Noé. — La Campagne et les Paysans dans l'Inde. — La Vierge ouvrante de Maubuisson. — Maximes chinoises ; sur les femmes. — Le Jeu. — Peinture sur porcelaine et sur faïence (suite).

N° 21. — Une Hottée d'enfants. — Goubaux (fin). — Enigme chinoise. — Fénelon et Augustin Thierry. — Album. — Les Maisons d'école des Etats-Unis. — La Table, la Musette et le Sac, conte bohème. — Bonnes pensées. — Les Yeux (fin).  
N° 22. — Le Hameau. — De quelques Dépenses de la maison du roi en 1780. — Le Pommier de l'église de Bouillon (Manche). — Cimetière de Montivilliers (Seine-Inférieure). — Un instrument de musique des forêts de l'Amazonie. — Toul (suite). — Le Bulletin des lois ; Nul n'est censé ignorer la loi. — Chaussepied allemand en fer gravé.

**Gravures.**  
N° 19. — Un Géographe, par Van der Meer de Delft (collection de M. L. Double). — Chaire de l'église de Santa-Croce, à Florence, par Benedetto da Majano. — Grenade à feu grégeois, en grès noir, du treizième siècle (Musée céramique de Sévres).  
N° 20. — Exposition historique du costume (1875) : Bonnets et chapeaux. — Fabrication de l'huile dans l'Inde, d'après une photographie com-

muniée par le docteur Villette. — Idoles hindoues, près des villages. — Peinture sur porcelaine (2 fig.).  
N° 21. — Le Bagage de Croquemitaine, tableau par M. Timoléon Lobrichon. — Ecole supérieure de Saint-Louis (Missouri) : Plan du rez-de-chaussée et du deuxième étage ; Vue. — Les Yeux (fig. 5, 6, 7).  
N° 22. Un Hameau, tableau par de Bellée. — Le Pommier de l'église de Bouillon (Manche). — Le Cimetière de Montivilliers (Seine-Inférieure). — Chaussepied allemand du seizième siècle (collection de M. A. Jubinal).

La librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente deux volumes d'œuvres posthumes de X. Doudan, ayant pour titre : *Mélanges et Lettres*, M. Doudan, esprit de premier ordre, a été, après 1830, le chef de cabinet de M. le duc de Broglie et est demeuré jusqu'à la fin l'ami intime du grand ministre. Sa correspondance s'ouvre un peu avant la Révolution de Juillet et ne se termine qu'après les événements de la Commune. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette publication dont une remarquable introduction par M. le comte d'Haussonville et de précieuses notices par MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury rehaussent encore la valeur littéraire.

On peut dire que l'*Univers illustré* tient à justifier, dans chacun de ses numéros, la vogue dont jouit cette magnifique publication. Ses gravures, intéressantes et variées, ne laissent échapper aucun sujet d'actualité. Quant à sa partie littéraire, confiée aux écrivains les plus distingués, elle est à la fois attrayante et d'une irréprochable moralité.

L'*Art d'être malheureux*, l'une des plus originales et des plus humoristiques créations d'Alphonse Karr, vient de paraître chez Calmann Lévy. Le

spirituel et célèbre auteur des *Guêpes* et de *Plus ça change...* semble avoir voulu condenser dans ce nouvel ouvrage tout son esprit, toute sa verve, toute sa mordante ironie, et nous sommes persuadés que tout le monde voudra lire ce livre qui sera bien certainement un grand succès.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (16<sup>e</sup> ANNÉE)**  
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.  
Les demandes doivent être adressées à MM. RENOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**Marché de Saumur du 10 juin.**

Froment (Ph.) 77 k.	20 55	Huile chene.	50
2 <sup>e</sup> qualité.	19 53	Huile de lin.	50
Seigle . . . . .	12 75	Graine trèfle	50
Orge . . . . .	12	— luzerne	50
Avoine bar. 50	13	Foin (h. bar.)	780 100
Fèves . . . . .	75	— Luzerne	780 80
Pois blancs.	80 36	Paille	780 60
— rouges.	80 26	Amandes . . .	50
Graine de lin.	70	Clre jaune.	50 250
Farine, culas.	157	Chanvres 1 <sup>re</sup>	
Colza . . . . .	65	— qualité (52 k. 500)	
Chenevis . . . .	50 16	2 <sup>e</sup>	
Huile de noix.	50 75	3 <sup>e</sup>	

**COURS DES VINS.**  
BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875.	1 <sup>re</sup> qualité	à 80
Id.	2 <sup>e</sup> Id.	à 55
Ordin., envir. de Saumur 1875.	1 <sup>re</sup> Id.	à 45
Id.	2 <sup>e</sup> Id.	à 40
Saint-Léger et environs 1875.	1 <sup>re</sup> Id.	à 50
Id.	2 <sup>e</sup> Id.	à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 <sup>re</sup> Id.	à 50
Id.	2 <sup>e</sup> Id.	à 38
La Vienne, 1874.	2 <sup>e</sup> Id.	à 30

**ROUGES (2 hect. 30).**

Sourzy et environs, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à 80
Champigny, 1875	Id.	à 55
Id.	Id.	à 50
Id.	Id.	à 45
Varvains, 1875	1 <sup>re</sup> qualité	à 80
Varvains, 1875	Id.	à 55
Bourgueil, 1875	Id.	à 50
Id.	Id.	à 45
Id.	Id.	à 40
Restigné	Id.	à 35
Chinon, 1875	Id.	à 30
Id.	Id.	à 25
Id.	Id.	à 20

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**  
**Service d'hiver**  
Départs de Saumur pour Poitiers :  
6 heures 20 minutes du matin.  
11 — 30 — — — —  
1 — 45 — — — —  
7 — 45 — — — —  
Départs de Poitiers pour Saumur :  
5 heures 35 minutes du matin.  
10 — 45 — — — —  
12 — 30 — — — —  
6 — 20 — — — —  
Tous ces trains sont omnibus.  
P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JUN 1876.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	68 85	»	35	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	717 50	2	50	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	708 75	10	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	97 75	»	55	Crédit Mobilier . . . . .	150	2	50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	557 50	7	50
5 % jouiss. novembre.	105 70	»	50	Crédit foncier d'Autriche . . . .	470	12	50	Société autrichienne, j. janv.	567 50	5	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	485	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	460	7	50	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	320	»	50	Est, jouissance nov.	588 75	»	»	Orléans . . . . .	326	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	488 75	»	1 25	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	970	3	75	Paris-Lyon-Méditerranée.	323	»	»
— 1865, 4 % . . . . .	519 50	2	30	Est, jouissance juillet.	760	»	»	Est . . . . .	315	»	»
— 1869, 3 % . . . . .	369 50	»	50	Nord, jouissance juillet.	1270	1	25	Nord . . . . .	327 50	»	»
— 1871, 3 % . . . . .	357	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1000	2	50	Ouest . . . . .	323 75	»	»
— 1875, 4 % . . . . .	480	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	645	2	50	Midi . . . . .	323 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3695	20	»	Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	»	»	»	Deux-Charentes . . . . .	305	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	640	5	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1230	15	»	Vendée . . . . .	257	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	340	2	50	Société Immobilière, j. janv.	14	»	»	Canal de Suez . . . . .	525	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 f.	350	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	320	»	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	673 50	5	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
**GARE DE SAUMUR**  
**(Service d'été, 1<sup>er</sup> mai 1876)**  
DéPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
3 heures 8 minutes du matin, express-poste (s'arrête à Angers).  
6 — 45 — — — — omnibus.  
1 — 37 — — — — soir.  
4 — 10 — — — —  
7 — 17 — — — — express-omnibus.  
10 — 37 — — — — omnibus.  
DéPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  
3 heures 26 minutes du matin, direct-omnibus.  
8 — 30 — — — — omnibus.  
9 — 41 — — — — express-omnibus.  
12 — 38 — — — — soir.  
4 — 44 — — — — omnibus.  
10 — 28 — — — — omnibus.  
L'express d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA MAISON-PRÉ**  
Située au lieu de ce nom, commune de Saint-Lambert-des-Levées.  
Consistant en maison d'habitation, remise, écurie et jardin; le tout d'un seul tenant, clos de murs, porté au cadastre, section C, n° 77, pour une contenance de 40 ares.  
S'adresser, pour traiter, à M. BIDAULT-ROUSSEL, négociant à Saumur, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (269)

Etude de M<sup>e</sup> RENO, notaire à Neullé.

**A VENDRE**  
A L'ADJUDICATION,  
A Vivy, le 18 juin 1876, à deux heures,  
**UN PRÉ**  
Situé dans les Pyronnières, commune de Saint-Lambert, enclos, avec un autre pré, de fossés, contenant 88 ares environ, et joignant M<sup>me</sup> Hulin, au midi le fermier Beaudouin, au couchant et au nord M. Beaumont.  
Sur la mise à prix de 3,800 francs.  
S'adresser, pour traiter, à M. LECUREUIL, propriétaire à Tours, quai Foire-le-Roi, 2, et à M. DAUDET, expert à Allonnes. (246)

Etude de M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**TERRE DE PARNAY**  
Près Baugé,  
Avec joli château récemment construit, parc, prairies, vignes, vergers, bois et neuf métairies.  
Ensemble : 393 hectares.  
Classe exceptionnelle.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers. (238)

Etude de M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**BELLE TERRE DE VILLEGONTHIER**  
Située près de Candé, sur la route nationale d'Angers à Rennes,  
Comprenant :  
Château en parfait état, parc de 33 hectares, entouré de murs, avec eaux vives, bois, six métairies bien bâties et un moulin à vent ;  
Le tout d'un seul tenant, d'une contenance de 293 hectares.  
Belle chasse.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace.  
On ne pourra visiter qu'avec un permis du notaire. (237)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance le 24 juin 1876,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue Cendrière, n° 11, et rue Bizard,  
Avec écurie et remise.  
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (266)

**A LOUER DE SUITE**  
**UN APPARTEMENT**  
Rue Saint-Jean,  
Composé de deux pièces au premier étage, cuisine, cabinet.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (253)

**A CÉDER**  
Pour la Saint-Jean prochaine,  
**UN DÉBIT SUR COMPTOIR DE VINS ET LIQUEURS**  
Situé à Saumur.  
S'adresser au bureau du journal.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

L'étude de M<sup>e</sup> LE RAY, avoué, successeur de M<sup>e</sup> CHEDEAU, est transférée rue de Bordeaux, 4.

**RIELLANT**  
DENTISTE  
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**DOCTOR IN ABSENTIA**

Les personnes désireuses d'obtenir, sans déplacement, le titre et le diplôme de docteur ou de bachelier, soit en médecine, en sciences, en lettres, en théologie ou philosophie, en droit ou en musique, peuvent s'adresser à Médecus, rue du Roi, 46, à Jersey (Angleterre), qui donnera gratuitement les informations nécessaires.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**LE JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ  
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

**ABONNEMENTS :**  
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.  
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 41, à Paris.  
La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.  
Le volume broché pour Paris 3 fr. — pour les départements 4 fr.

**Sous presse, pour paraître prochainement :**

**LE LIVRE UNIQUE DES FIDÈLES**  
Par l'abbé PEYRE.  
Sanctification du jour, de la semaine, du mois, de l'année et de la vie entière, telle est la division de ce volume en mille pages, renfermera le strict nécessaire pour le plus grand nombre de fidèles.  
Prières du matin et du soir, Méditation, Examen, Chaplet, Indulgences, Exercice pour chaque jour de la semaine, Ordinaire de la Messe, Vêpres, Cantiche, Saluts, dévotions de chaque mois, Offices de tous les dimanches et principales fêtes, avec une courte instruction, office de Noël, de la Semaine-Sainte, Vêpres et Messes des morts, Vies de tous les Saints du Calendrier romain, Bême, Confirmation, Pénitence, Bucharistie, Ordre, Mariage et Baptême.  
Ce livre, qu'on pourrait appeler le *totum des fidèles*, est à la fois un roissien, un formulaire de prières, un livre de méditation, un rituel, un sermonnaire, une vie des saints, et dispense de tout autre livre de prière.  
Prix franco : broché, 5 fr. ; relié basane, 6 fr.  
Il sera accordé sur les prix établis 25 pour cent de remise aux mille premiers souscripteurs, et le 13<sup>e</sup> gratis.  
S'adresser à l'abbé PEYRE, chapelain au château de Célefran, par Coursan (Aude).

**L'ILLUSTRATION DE LA MODE**  
ET  
**TOILETTE DE PARIS**  
Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUTS LES JOURNAUX DE MODE.  
Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lignes de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.  
Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

**PRIX D'ABONNEMENTS**  
Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.  
La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.